

Martinique



# Cultures maraîchères

N° 2 - 1er au 28 Février  
2025

**Animateurs inter-filière et filière diversification :**

Teddy OVARBURY (FREDON Martinique)

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

**Crédit photos :**

FREDON Martinique

## PRÉVISION SAISONNIÈRE février - mars - avril 2025

“En Martinique, le prochain trimestre devrait être plus arrosé que d’ordinaire et les températures un peu plus élevées.”

## FÉVRIER, UN MOIS TRÈS ARROSÉ !

### SYNTHÈSE À LA STATION DE RÉFÉRENCE DU LAMENTIN



26,3°C

Sur 25,6°C  
attendus



-13h04

Inférieure à  
la norme



206,3 mm

Sur 81,6 mm  
attendus



19,1 km/h

Sur 16,2 km/h  
habituellement

### ASTÉRACÉES



- **Pression faible** pour tous les bioagresseurs observés,
- Les parcelles ont présenté une bonne gestion de l'enherbement.

### CUCURBITACÉES



- Pas de culture observée pour ce mois.

### SOLANACÉES



- Diminution d'acariose qui passe en **pression faible**. Risque de pression faible à moyenne pour le mois à venir,
- Augmentation de virose avec une **pression élevée** du bioagresseur.

### FOCUS

Pas de focus pour ce mois

# Asteracées

## LAITUE

### RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

**Nombre d'observations :** 6

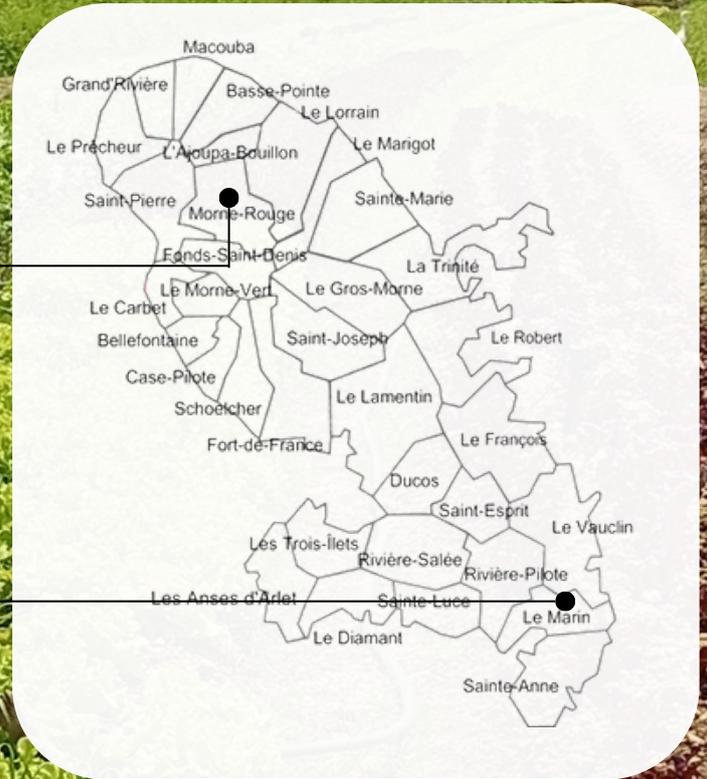
**Age des parcelles (semaines) :** 2 à 4

**Variétés :** Batavia, Feuille de chêne rouge, Feuille de chêne verte.

**Nombre d'observation :** 4

**Age des parcelles (semaines) :** 2 à 4

**Variétés :** Batavia, Feuille de chêne rouge, Feuille de chêne verte.



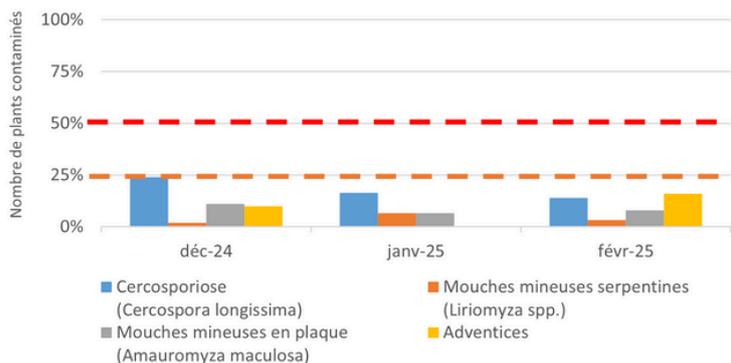
## PRESSIION BIOTIQUE

### ÉVOLUTION DES BIOAGRESSEURS SUR LAITUE

Faible <25%	Moyen [25%-50%[	Élevée >50%
----------------	--------------------	----------------

	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25
Cercosporiose ( <i>Cercospora longissima</i> )	10%	12%	2%	5%	0%	3%	8%	6%		30%	24%	16%	14%
Mouches mineuses serpentine ( <i>Liriomyza spp.</i> )	4%	2%	15%	0%	12%	8%	5%	1%		2%	2%	7%	3%
Mouches mineuses en plaque ( <i>Amauromyza maculosa</i> )	12%	14%	7%	6%	21%	10%	10%	2%		39%	11%	7%	8%
Adventices	2%	13%	12%	4%	34%	60%	4%	38%		17%	10%	0%	16%

Évolution de la pression biotique des bioagresseurs sur les trois derniers mois



Sur les trois derniers mois, la pression globale des bioagresseurs a diminué, maintenue sous le seuil de contamination faible (<25% de plants contaminés).

CERCOSPORIOSE



FRÉQUENCE : FAIBLE  
INTENSITÉ : FAIBLE

Mois actuel  
**14%**

Mois précédent  
**16%**

Frévrier 2024  
**10%**

Conditions optimales pour le nuisible : • Pluies fréquentes • Températures élevées

**Situation terrain :** peu de champignons détectés. Les parcelles ont été bien entretenues (sarclage régulier, bon drainage, distance de plantation respectée).

**Évaluation du risque :** la pression de la cercosporiose s'est maintenue sous le seuil de contamination faible (<25%) sans évolution notable par rapport au mois précédent. Les pratiques agricoles ont participé à la stabilisation de la pression du bioagresseur malgré une pluviométrie et une température très favorable au développement du champignon. **Le risque de contamination est faible pour le mois à venir.**

**Mesures prophylactiques générales :**

- Préférer l'irrigation au goutte-à-goutte ou par système localisé qui permet de réduire l'intensité des dégâts par rapport à l'aspersion
- Éliminer d'une part les déchets de culture après la récolte, et d'autre part les déchets de nettoyage des pommes
- Pratiquer des rotations de culture



MOUCHES MINEUSES SERPENTINES

FRÉQUENCE : FAIBLE  
INTENSITÉ : FAIBLE

**3%**

**8%**

FRÉQUENCE : FAIBLE  
INTENSITÉ : FAIBLE

**7%** le mois précédent

**7%** le mois précédent

**4%** en Février 2024

**12%** en Février 2024



MOUCHES MINEUSES EN PLAQUE

**Situation terrain :** dégâts présents, en faible quantité.

**Évaluation du risque :** la pression globale des mouches mineuses a été maintenue sous le seuil de contamination faible dans le mois (<25% de plants contaminés) , présentant de meilleurs résultats qu'en février 2024, pour les deux spécimens. Les précipitations du mois ont défavorisé le développement de ces bioagresseurs. **La situation du mois présage un risque de pression faible pour le mois à venir.**

**Mesures prophylactiques :**

- Contrôler régulièrement l'état sanitaire des plants
- Éliminer les plants infestés et les déchets de cultures
- Réaliser une rotation des cultures
- Sarcler les parcelles et entretenir régulièrement leurs abords



ADVENTICES

PRESSION : FAIBLE

Mois actuel  
**16%**

Mois précédent  
**0%**

Février 2024  
**2%**

**Situation terrain :** bonne gestion de l'enherbement dans les parcelles observées.

**Évaluation du risque :** la pluviométrie de ce mois a été très favorable au développement des adventices. Néanmoins, les parcelles ont été bien entretenues par les agriculteurs.

**Mesures prophylactiques :** sarcler régulièrement les parcelles et drainer les parcelles.

# Solanacées

## PIMENT-POIVRON

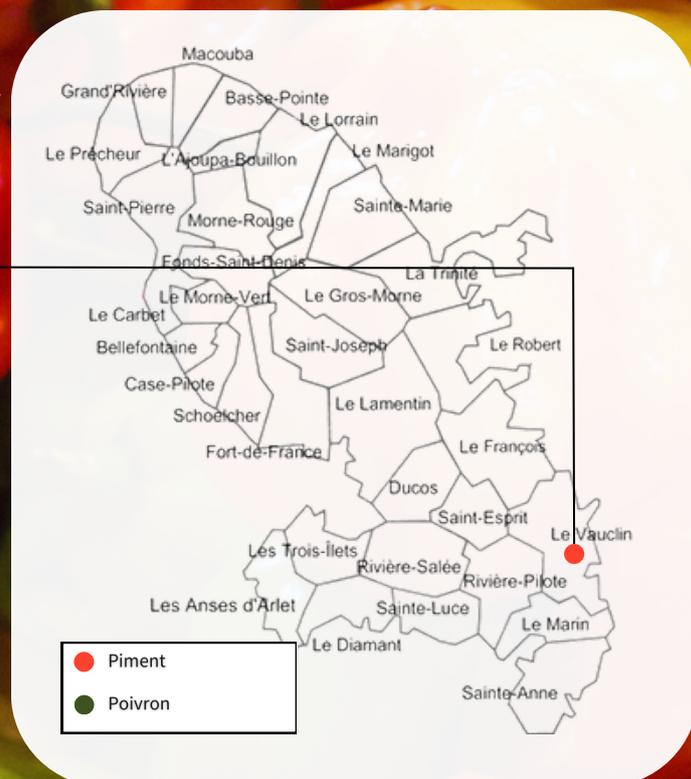
### RÉPARTITION SPATIALE DES PARCELLES D'OBSERVATIONS ET DES CULTURES

**Nombre d'observation :** 2

**Age des parcelles (semaines) :** 20 - 22

**Recouvrement d'adventices :** 30% - 100%

**Variétés :** Piment végétarien

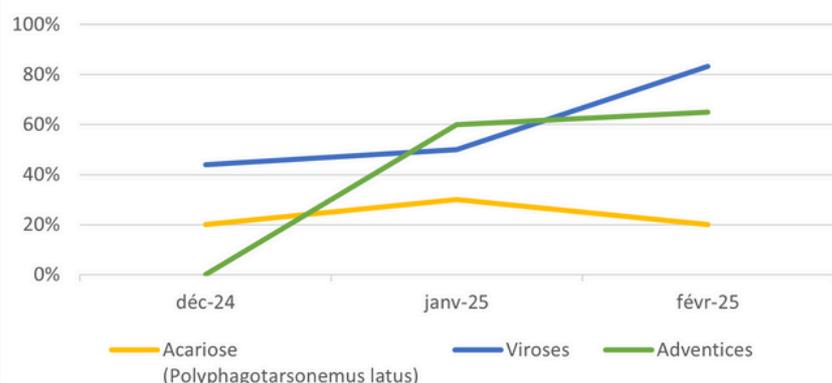


## PRESSIION BIOTIQUE

### ÉVOLUTION DES BIOAGRESSEURS

	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25
Chenilles	0%	2%	0%	0%	0%					0%	0%	0%	0%
Anthracnose sur feuilles ( <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	0%	8%	0%	0%	0%					0%	0%	0%	0%
Anthracnose sur fruits ( <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	0%	0%	0%	0%	0%					0%	0%	0%	0%
Acariose ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> )	7%	31%	10%	73%	0%					20%	20%	30%	20%
Viroses	20%	25%	67%	77%	0%					55%	44%	50%	83%
Adventices	0%	16%	35%	25%	55%					15%	0%	60%	65%

Évolution des bioagresseur sur les trois derniers mois



Sur les trois derniers mois, les pressions des chenilles et d'anthracoses ont été nulles. Les pressions des adventices et des viroses ont augmenté. Ces deux derniers bioagresseurs présentent une pression forte (>50%). La pression de l'acariose a diminué et passe à une faible pression ([0% <25%]).



ACARIOSE

FRÉQUENCE : FAIBLE  
INTENSITÉ : MOYENNE

Mois actuel  
**20%**

Mois précédent  
**30%**

Février 2024  
**7%**

Conditions optimales du nuisible : • Temps chaud et sec

**Situation terrain :** parcelles âgées de 20 à 22 semaines quasiment en fin de cycle, avec de nombreux plants faiblement à moyennement contaminés (quelques feuilles symptomatiques).

**Évaluation du risque :** les parcelles étant contaminées depuis le mois de novembre, le bioagresseur s'est propagé naturellement. La présence d'adventices favorise son développement. La situation est similaire à l'année dernière (janvier 2024). Le risque d'infestation est **faible à moyen** pour le mois à venir.

**Mesures prophylactiques conseillées en fonction du contexte phytosanitaire du mois :** la culture approche de la fin de son cycle. Pratiquer la rotation des cultures ainsi que l'élimination des déchets verts.

**Mesures prophylactiques générales :**

- Éliminer les déchets de culture
- Pratiquer des rotations de culture



VIROSE

FRÉQUENCE : FORTE  
INTENSITÉ : FORTE

Mois actuel  
**83%**

Mois précédent  
**50%**

Février 2024  
**20%**

**Situation terrain :** la quasi-totalité des plants est infectée.

**Évaluation du risque :** la pression des viroses est en constante augmentation, du fait que les parcelles observées soient âgées et qu'il n'existe aucun traitement curatif contre les viroses à ce jour. Cependant, il est possible de limiter leur propagation en luttant contre leur vecteur. Le risque d'infestation est **élevé**.

**Mesures conseillées du mois :** Éliminer les déchets verts.



ADVENTICES

FRÉQUENCE : FORTE  
INTENSITÉ : FORTE

Mois actuel  
**65%**

Mois précédent  
**60%**

Janvier 2024  
**0%**

**Situation terrain :** parcelles enherbées sur le mois.

**Évaluation du risque :** les pluies fréquentes de ce mois sont favorables au développement des adventices. Le risque est **élevé**.

**Mesures prophylactiques :** Sarcler régulièrement les parcelles.

# Les abeilles butinent, protégeons les !

## Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

2

Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".

3

Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

Retrouvez plus d'information dans la [note nationale Abeilles & Pollinisateurs](#) qui propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.  
 La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.  
 Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

